

Rapport public Parcoursup session 2024

Ecole privée Esthétique Coiffure - BTS - Services - Métiers de l'esthétique-cosmétique-parfumerie - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Ecole privée Esthétique Coiffure - BTS - Services - Métiers de l'esthétique-cosmétique-parfumerie - en apprentissage (37595)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Ecole privée Esthétique Coiffure - BTS - Services - Métiers de l'esthétique-cosmétique-parfumerie - en apprentissage (37595)	Jury par défaut	Tous les candidats	10	82	8

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Bulletins de première et terminale	notes et appréciations pôle esthétique selon le diplôme préparé	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Bulletins de notes de première et terminale	appréciations de l'équipe pédagogique	Important
Savoir-être	Organisation du travail, motivation, autonomie	appréciations de l'équipe pédagogique	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	motivation du projet de formation	cohérence avec le parcours	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	le bénévolat, le volontariat, le service civique, l'engagement citoyen	savoir être, engagement, étique	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Vous devez être titulaire d'un BAC PRO ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE ou d'un BP ECP pour pouvoir signer un contrat d'apprentissage BTS MECP Option A : management, orientée sur la gestion de l'entreprise et de son développement, le recrutement et l'encadrement des personnels, l'élaboration de projets. OU Option B : formation-marques, positionnée sur la conception et la conduite d'actions d'information et de négociation dans le respect de la culture et de la stratégie de la marque. Votre candidature est retenue si vous avez un BAC PRO ECP, notre établissement est ouvert tout l'été afin de vous rencontrer et proposer votre CV aux professionnels potentiels.

Signature :

AGNES GASPARD,

Chef d'établissement de l'établissement Ecole
privée Esthétique Coiffure